



Informations relatives à la fin de l'année

Novembre 2023

Informations relatives à la fin de l'année

CONSEIL

Versez votre contribution 2024 sur votre compte de prévoyance 3a dès le début de l'année afin de profiter plus longtemps de l'intérêt préférentiel.



Afin de vous faciliter l'exécution en temps utile de vos transactions bancaires à l'occasion du changement d'année, vous trouverez ci-dessous les principales échéances.

Échéances pour le trafic des paiements

Nous vous garantissons l'exécution de votre paiement en 2023 si les délais suivants sont respectés :

Ordre via CIC eLounge	Saisie et validation au plus tard le 27.12.2023 à 15 h 00
Ordre écrit	Réception par la banque au plus tard le 27.12.2023

Les paiements reçus ultérieurement seront exécutés dans les meilleurs délais. Leur comptabilisation pour l'année 2023 ne peut toutefois pas être garantie.

Prévoyance 3a

Les échéances suivantes s'appliquent pour la comptabilisation en temps utile des cotisations à la prévoyance 3a en 2023 :

Ordres de paiement / virements	Les ordres de paiement devront être remis à la banque ou à la poste au plus tard le 22.12.2023
Paiements au guichet bancaire ¹	Au plus tard le 29.12.2023 à 12 h

¹ Possible seulement à Bâle

Cotisations maximales	2023	2024
Actifs avec caisse de pension	CHF 7 056	CHF 7 056
Actifs sans caisse de pension (au max. 20 % du revenu de l'activité lucrative)	CHF 35 280	CHF 35 280

Transactions boursières

Les ordres pour les achats/ventes de titres sont acceptés durant les heures d'ouverture régulières de la banque (voir les horaires d'ouverture les jours fériés).

Entrée et sortie de titres

Des titres peuvent être déposés et retirés jusqu'au 19.12.2023.

Documents relatifs au bouclage annuel

Vos comptes et dépôts seront bouclés lors du changement d'année 2023/2024. Vous recevrez les relevés dès janvier 2024. Veuillez les conserver pour remplir votre déclaration fiscale.

Vous recevrez les attestations relatives aux versements sur votre compte de prévoyance 3a début février 2024.

Les relevés fiscaux Suisse pour l'année 2023 dans le cadre d'un abonnement seront envoyés dès la mi-février 2024.

Horaires d'ouverture les jours fériés

Jour de la semaine	Date	Heures d'ouverture
Vendredi	22.12.2023	Heures d'ouverture normales ¹
Mardi	26.12.2023	Fermé
Vendredi	29.12.2023	Heures d'ouverture normales ¹
Mardi	02.01.2024	Fermé
À partir du mercredi	03.01.2024	Heures d'ouverture normales ¹

¹ Détails sur [cic.ch/sites](https://www.cic.ch/sites)

Veuillez noter qu'aucune transaction de trafic des paiements, ni aucune opération sur titres, sur devises ou sur le marché monétaire n'est possible les jours de fermeture.

En cas de questions, votre conseillère ou conseiller à la clientèle se tient volontiers à votre disposition.